DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 63

LE CANADA

MARDI, 16 MARS 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Edition Quotidienne

Un an, payable d'avance $4.00
Payable dans le cours de l'année 5.00
Six mois, payable d'avance $2.00
Payable à la fin du semestre 2.50

Edition Hebdomadaire

Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

Ecole Normale J. Cartier Montréal

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	3 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., via Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, Stittsville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Baie de la rivière Ottawa, par ch. de fer	3 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	2 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 30
Malle Anglaise, via N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, via Halifax, le lundi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargne du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.

Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov. 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express.
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais, et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT

Magasin de Meubles du Palais,
34 Rue Rideau.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme d'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

—Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENDD,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER

194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879. 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer, ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au

MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B,"

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur Propriétés Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE

DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown,	John Eastwood,
J. M Lottridge,	Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas,	James Sampson,
	Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1880.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*"! et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton,)

94 et 96, RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

42

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(Suite.)

—J'en suis convaincue, marquis, ajouta-t-elle avec un tranquille sourire. Vous n'auriez jamais été heureux avec la volage et aventureuse Anna Dieu-le-Veut. Laissons le passé mort et enterré. Pardonnez-moi de ne pas avoir voulu vous reconnaître dans d'autres circonstances.

—Allons! allons! nous parlerons de tout cela plus tard et ailleurs, dit le comte.... Nous partons pour un de nos châteaux en France.

—Si cela s'accorde avec les plans de mon époux, interrompit Anna.

Ce fantôme se dressa subitement devant les yeux du comte. Dans les premiers moments de bonheur, il n'avait pas songé au corsaire que Dorica lui avait dépeint avec des teintes si sombres et si expressives.

—Votre époux? répéta le père tout bouleversé.

—Oui, mon mariage a été béni à Tortuga, par le père jésuite Charlevoix.

—Et cela sans mon consentement? dit Dieu-le-Veut d'une voix courroucée.

—Cela aussi, mon père, il faut le pardonner à votre fille.

—Oui, mais il faudra cependant quitter cet homme indigne de vous, ma chère Anna. On sait qui il est. Proscrit par l'Espagne, tous les drossarts et baillis de ces contrées sont sur pied pour lui mettre la main sur le collet. Dans une heure ils seront ici pour conduire leur capture en triomphe à Bruxelles et de là à Madrid.

—Mon époux est un homme condamné par ceux qu'il combat, par ceux qui lui portent envie; mais c'est un valeureux marin, dont j'ai partagé la bonne et la mauvaise fortune et que je n'abandonnerai certainement pas dans une circonstance critique!

—Mais la prison et l'humiliation deviendront son partage, et votre nom sera flétri avec le sien!

—Son nom est le mien!

—Malheureuse enfant! Toujours obstinée!

—On a d'ailleurs pas encore mis la main sur lui!

—Non! non! on n'arrête pas Lorenzillo comme un timide agneau! s'écria la jeune femme d'une voix provoquante.

—Ils sont vingt.

—Nous sommes deux ou plutôt il est seul!

—Il est, en outre accompagné d'un coquin qui, à l'époque où il était mon garde-chasse au château, s'est rendu coupable des crimes les plus honteux, et qui, maintenant encore, a voulu se débarrasser par le poison d'une bohémienne!

—Taurel! murmura la jeune femme comme se parlant à elle-même, oui, Taurel est un impur coquin; il nous a cependant rendu de réels services ces jours derniers. Maintenant je comprends ses mystérieuses paroles concernant la pauvre vagabonde!... Ha! il a voulu assassiner cette malheureuse pour l'empêcher de nous suivre! C'est affreux cela, et la jeune femme détourna la tête.

—Et la fille du comte Raoul Dieu-le-Veut se trouve en semblable compagnie!

—Lorenzillo est innocent des forfaits du Diable-Rouge; il ne sait même pas qu'ils ont été commis.

—C'est très-possible, mais il a lui-même plus d'un crime sur la conscience.

—Selon l'Espagne, oui, selon la République-Unie, oui, selon l'Angleterre, oui; mais non pas, comte Raoul, non pas selon la manière de voir de la France au service de laquelle mon époux est entré depuis longtemps. Comte Raoul, vous êtes Français, et vous ne pouvez méconnaître les services éclatants que Lorenzillo a rendus à votre pays!

—Et que sa majesté le roi Louis XIV a voulu reconnaître avec une insigne bienveillance, dit une voix virile par l'ouverture de la porte.

Lorenzillo se trouvait sur le seuil.

Sa belle et puissante stature atteignait presque le haut de la porte. Il y avait en lui une énergie virile, un calme admirable, une conscience convaincue de sa vigueur, le tout mêlé à une naïve bienveillance qui inspirait la sympathie et le respect et toucha le comte lui-même.

L'homme qu'il voyait devant lui portait le cachet de la distinction. Oh! non! ce ne pouvait être un vulgaire malfaiteur!

—Mon père, dit Anna, je vous présente mon époux.

—Votre serviteur, monsieur le comte Dieu-le-Veut! répondit le jeune homme avec franchise et politesse.

Le comte fit un mouvement assez froid; Lorenzillo sembla ne point y prendre garde et, se tournant vers le secrétaire d'ambassade, il lui tendit la main et ajouta :

—Bonjour, monsieur le marquis d'Ambrelle; je n'aurais certes pas cru que j'aurais encore eu l'honneur de vous rencontrer.

—Comte de Vertigneul!

Le jeune homme secoua la tête en souriant.

—Je ne sais pas, dit d'Ambrelle quelque peu embarrassé, je ne sais pas quel titre ou quel nom je dois vous donner.

—C'est vrai. Au moment de risquer le saut périlleux, répondit le corsaire avec franchise, je crois ne pas commettre une démarche imprudente en levant, devant vous deux, un coin du masque qui me couvre la figure, devant vous deux, messieurs, car vous êtes Français comme moi, vous depuis des siècles, moi depuis quelques mois seulement. Sa Majesté le roi m'a donné, de sa propre main, des lettres de naturalisation.

—Que dites-vous? s'écria le comte Raoul.

—Le comte Dieu-le-Veut paraît doué de cette haute distinction; cependant, comme vous le voyez, Sa Majesté me juge tout autrement que le public qui en réalité, ne connaît ni ma personne ni mes actions.

—En vérité, monsieur, répondit le père d'Anna, cette haute faveur de notre miséricordieux souverain doit avoir à mes yeux toute la valeur d'une justification.

—Monsieur le comte Dieu-le-Veut,—le plus ancien et le plus fier gentilhomme de tout mon royaume, disait Sa Majesté,—seigneur comte, voulez-vous serrer la main à celui à qui le roi la tendit un jour et qu'il nomma: comte, Lorenzillo, major dans l'armée royale et gouverneur de l'île Lavache?

Le vieillard saisit la main qu'on lui tendait. Il regardait, en face, avec admiration, cet homme si fort et si beau qui s'était emparé de son esprit comme par un pouvoir enchanteur et il lui dit tout troublé :

—Pardonnez-moi, je vous avais mal jugé!

Le gentilhomme retrouva peu à peu son extérieur imposant qui, —c'était la première faiblesse de sa vie,—l'avait un instant abandonné.

—Sa Majesté vous nomme comte Lorenzillo, dit le vieillard, major dans son armée et gouverneur de ses possessions aux Indes occidentales; moi, comte Raoul Dieu-le-Veut, je vous appelle mon fils. Venez dans mes bras!

Ils s'embrassèrent avec effusion.

—Henry d'Ambrelle s'approcha à son tour, serra la main du corsaire et le félicita de la haute distinction que le roi lui avait octroyée.

—Ainsi, reprit le comte Raoul, Sa Majesté a parlé et vous envoie vers ses possessions des Indes occidentales. Dès lors, le père doit se taire. Partez, mon fils, je vous donne ma fille, et, avec un pied dans la tombe, ma bénédiction! et le vieillard plaça la main d'Anna dans celle du comte Lorenzillo. Je vous rends grâces, ô mon Dieu! maintenant, maintenant je puis mourir en paix.

(*A suivre*).